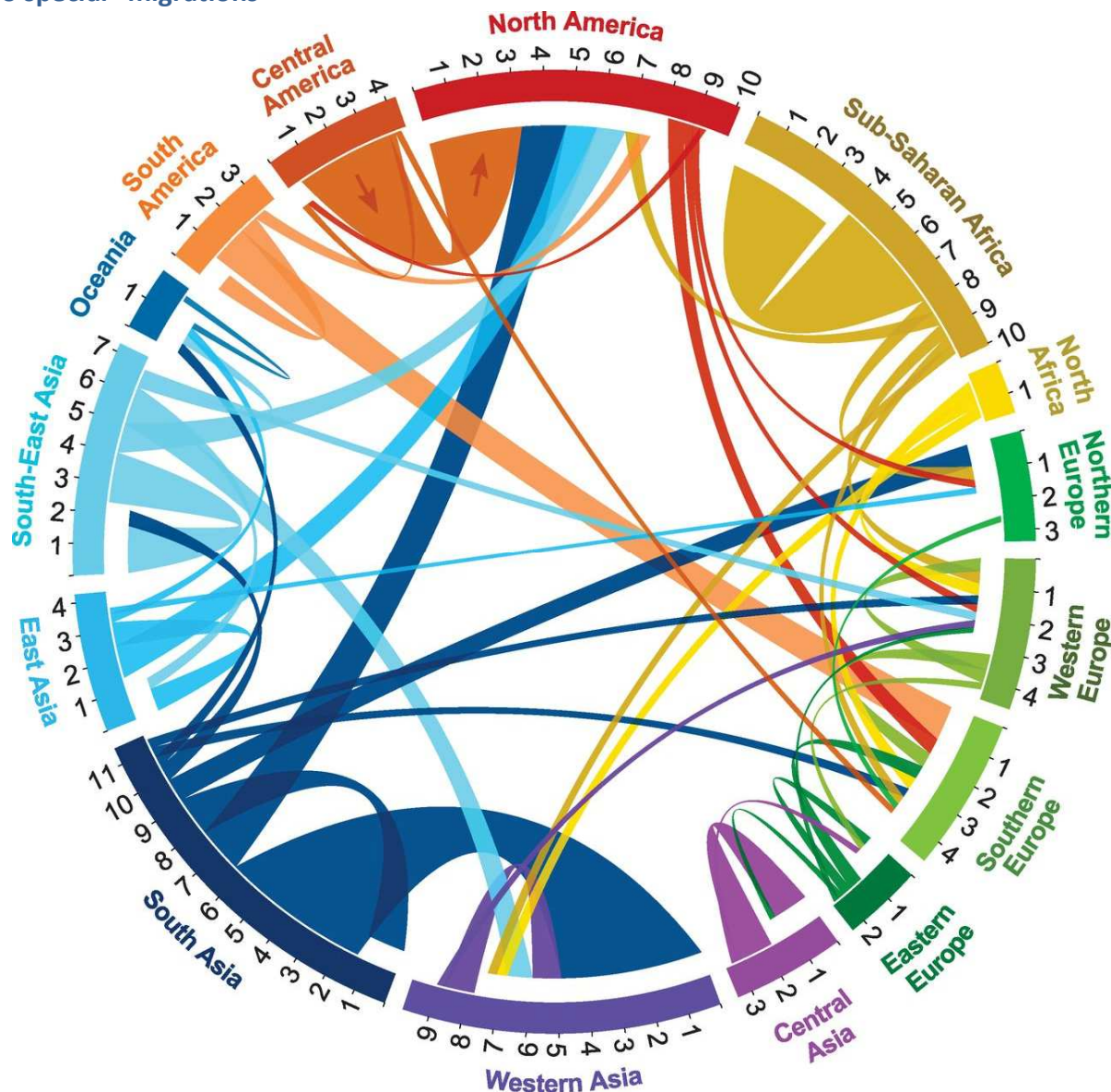




FEVRIER 2021 - n°61

Numéro spécial "migrations"



" The Global Flow of People " (graphique interactif sur les flux migratoires de N. Sander et G. J. Abel)

SOMMAIRE

Edito - p 2

Coordonner des projets en Europe pour OdM, comment ça marche ? - p 3

Les trois premiers mois de la mission « Europe » à Lyon - p 6

Petit précis des acronymes rencontrés par les personnes migrantes - p 8

Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre... Sept pistes pour approcher une réalité complexe - p 9

La p'tite boutique d'OdM - p 19

Bulletin d'adhésion 2021 - p 20

La lettre d'OdM - Lettre d'information à destination des adhérents et des partenaires d'Orthophonistes du Monde

145 boulevard de Magenta - 75010 PARIS - orthophonistesdumonde@orange.fr

Directrice de la publication : Marielle Quintin Tolomio, Présidente

EDITO

Au début de l'automne, beaucoup d'oiseaux migrent sur de longues distances, principalement depuis les zones tempérées, vers le sud, puis reviennent vers le nord au cours du printemps. Le voyage des oiseaux migrateurs est souvent difficile. Bon nombre d'individus n'atteignent pas leur destination.

Les migrations sont dans la nature...

Depuis la nuit des temps, l'homme se déplace lui aussi en quête d'un environnement de vie meilleur pour lui et pour sa descendance.

Orthophonistes du Monde a choisi de consacrer cette lettre aux actions et projets menés en France auprès de ces personnes qui migrent aujourd'hui.

Comment les nommer ? Un petit exercice lexical s'impose...

Quittant leur pays de résidence, ils deviennent des **émigrants**. Arrivant à destination, ils sont des **émigrés**. S'ils obtiennent la nationalité française, ils ne sont plus des **étrangers**, mais ils restent des **migrants** par opposition aux autochtones.

A l'inverse, un enfant né sur le sol français de parents étrangers n'est pas considéré comme étant migrant.

Selon le motif du déplacement, on parle de « **migrant économique** », de « **migrant environnemental** » ou de « **travailleur migrant** ». Un **exilé**, lui, est une personne qui a été contrainte à quitter son pays.

Les Nations unies définissent un migrant comme « toute personne qui a résidé dans un pays étranger pendant plus d'une année, quelles que soient les causes, volontaires ou involontaires, du mouvement, et quels que soient les moyens, réguliers ou irréguliers, utilisés pour migrer ».

Etre migrant ne constitue pas un statut juridique en soi. Ce sont la régularité du déplacement du migrant et sa situation administrative qui vont permettre de définir ce statut.

Ainsi, un « **étranger en situation irrégulière** » pourra faire une demande de titre de séjour ou d'asile et espérer devenir un « **étranger en situation régulière** ».

Les étrangers en situation irrégulière sont fréquemment et abusivement désignés comme étant des « **clandestins** » selon la Cimade. En réalité, la plupart sont entrés régulièrement sur le territoire européen mais y sont restés après l'expiration de leur visa, basculant dans la catégorie des « **sans-papiers** ».

Les demandeurs d'asile quant à eux peuvent être des « **dublinés** » (selon le conseil européen de Dublin) ou des « **relocalisés** » en fonction du pays européen où est instruite leur demande d'asile.

Les réfugiés se trouvent hors de leur pays d'origine en raison d'une crainte de persécution, de conflit, de violence ou d'autres circonstances qui ont gravement bouleversé l'ordre public et qui, en conséquence, exigent une « protection internationale ».

S'ils sont réfugiés dans un des pays où leurs besoins spécifiques ne sont pas satisfaits, ou dans des situations périlleuses, ils peuvent être admis dans un autre pays qui accepte de leur accorder à terme une résidence permanente. Ils deviennent alors des « **réinstallés** ».

Que de participes passés pour nommer des personnes si actives !

Complexité administrative, lexique obscur, comme si on cherchait à les rendre invisibles.

Et pourtant de nombreux acteurs de la vie sociale se battent pour accompagner les migrants dans leur parcours et défendre leurs droits, de nombreux citoyens s'engagent.

Orthophonistes du Monde les soutient et mène ses premières actions !

Parce que la communication est un droit.

COORDONNER DES PROJETS EN EUROPE POUR OdM, COMMENT ÇA MARCHE ?

Elise MARIAU

Coordonnatrice de la zone Europe

Résumé :

Orthophonistes du Monde mène depuis 1992 des activités de promotion de l'orthophonie et d'appui technique dans le monde. De plus en plus sollicité pour répondre à des demandes d'actions en France auprès des migrants, OdM s'organise. Un nouveau secteur géographique d'intervention voit d'abord officiellement le jour lors de l'assemblée générale de 2019. La zone « Europe » apparaît dans les statuts de l'association. Puis un long travail d'élaboration avec des partenaires associatifs et publics se met en place. Echanges invisibles, grandes idées, petites actions, des projets concrets se construisent et grandissent.

Abstract :

Since 1992, OdM leads projects promoting speech therapy and providing technical support for health and social workers around the world. The association has faced an increase of solicitations from other associations who help migrant people on the French territory. A new intervention area has been officially approved during 2019 general assembly : « The Europe area » appears in the status of the association. A long elaboration work has been led between associative and public partners. Unvisible exchanges, big ideas, small actions, and finally concret projects are now growing up.

Comment j'ai rencontré OdM ?

Je m'appelle Elise, je suis orthophoniste à Lyon. Comme beaucoup de personnes, j'ai toujours suivi les actions d'OdM de plus ou moins loin en me disant qu'un jour j'aimerais contribuer, et qui sait... peut-être postuler pour une mission si cela se présentait ?

J'ai adhéré à OdM, j'ai voyagé, pratiqué mon métier d'orthophoniste, je me suis formée, j'ai commencé à former moi aussi, et j'ai vu l'annonce. J'avais déjà quelques temps auparavant envoyé une candidature spontanée pour une mission dans le domaine de la surdité et j'étais dans le fichier ressources géré à l'époque par une certaine Bernadette.

Printemps 2014 : « Recherche... »

« Génial une mission en surdité ! au Cambodge ! ah mince... c'est en anglais... Allez allez... après tout... je postule ! »

Après des entretiens de candidature à Paris, du temps pour préciser la demande avec les partenaires sur place, de nombreuses heures de travail pour créer des supports, soumis à une équipe australienne puis traduits en khmer, nous sommes parties Odile et moi mener à bien notre mission d'appui technique en surdité, bégaiement, déglutition. Bérénice était alors notre référente de mission.



Le lien avec OdM a ensuite été maintenu, et c'est ainsi qu'en 2016 Odile est devenue chargée de mission pour OdM et que j'ai rejoint le comité directeur. J'ai repris pendant ce premier mandat la coordination de la zone Asie, c'est-à-dire la gestion des projets et contacts dans cette partie du monde.

Marielle, Bérénice, Morgane, Sophie, Elisabeth, Fred, Agnès (partie depuis), voilà la belle équipe que Ghislaine, Christel, Odile et moi venions de rejoindre.

1^{ère} impression : Il n'y a qu'eux ?... !!!! Mais comment font-ils pour faire tout ça ? Ils doivent avoir des cerveaux un peu particuliers...

2^{ème} impression : Quelle bande de joyeux lurons, on va bien se marrer !

4 ans plus tard, j'ai appris, je suis repartie en mission, je me suis imprégnée des réflexions autour de l'interculturalité, et surtout des valeurs associatives et éthiques d'OdM. Des grandes lignes se dessinent dans ma tête à travers les projets sur lesquels nous travaillons. Nous fonctionnons désormais en commissions de travail et élaborons ensemble en comité directeur à partir du travail mené au sein des commissions.

Nous travaillons avec Elisabeth et Odile sur les projets et contacts en Europe et particulièrement en France. Je coordonne cette commission « Projet Europe » ou plutôt la commission



« Europe ». Le projet lui, a germé dans les têtes bien pensantes des membres d'OdM il y a déjà quelques temps.

Des réflexions et un positionnement associatif

Courant 2018, une demande de la Croix Rouge pour intervenir dans plusieurs de leurs centres d'accueil en région parisienne : « Nous ne savons pas si et quand nous devons orienter les familles de migrants vers des orthophonistes, pouvez-vous nous aider » ?

Nous réfléchissons déjà globalement à cette question : quelles actions pour OdM auprès des migrants ici en France ? Nous nous emparons de cette demande plus précisément. Cela prend la forme d'une action d'appui technique auprès des équipes de travailleurs sociaux. Odile et Sophie proposent une information sur les repères de développement du langage, nous faisons également le lien avec une association de prévention en orthophonie « la maison du langage » qui accepte d'intervenir dans un centre de son secteur.

Des demandes isolées d'associations qui travaillent auprès de mineurs non accompagnés ou de familles de migrants nous arrivent. Ils cherchent désespérément des orthophonistes pour telle ou telle personne qu'ils accompagnent. Nous proposons de relayer ces demandes sur les réseaux sociaux d'orthophonistes via nos correspondants régionaux FNO, libre choix ensuite aux orthophonistes du secteur de répondre ou pas. Christel fait le lien.

De réflexions en projections, et l'actualité continuant à nous sauter aux yeux, nous nous positionnons au niveau associatif. Heureusement certains membres d'OdM manient aisément la plume.

Fin 2018, Marielle et Elisabeth écrivent un communiqué de presse qui nous engage.

Formaliser nos idées, écrire... et communiquer !

Les demandes concrètes nous font avancer sur l'élaboration d'un projet. Il faut formaliser nos idées et communiquer à ce sujet. Heureusement certaines personnes chez OdM savent écrire des projets. Elisabeth met en forme un document, le projet « Europe » à partir de toutes nos réflexions. Il est à l'époque baptisé ainsi en lien avec cette nouvelle zone géographique d'intervention, qui correspond également à un secteur commun dans le cadre de notre partenariat conventionnel avec HI (Humanité et Inclusion anciennement Handicap International).



Ce projet « Europe » doit pouvoir nous servir de document d'appui pour co-construire avec nos partenaires.

Co-construire avec nos partenaires...

Je dois bien avouer qu'au début cela ne m'évoquait pas grand-chose. J'étais d'accord avec le projet pensé et écrit, mais ne voyais pas bien comment le déployer concrètement.

C'est dans ces situations que la dynamique du comité directeur est indispensable !!

Entre ceux qui doutent, ceux qui croient, ceux qui s'indignent, entre les esprits pratiques, idéalistes, rebelles, réalistes, entre les regards expérimentés et les regards neufs, les échanges sont animés et riches, très riches.

Les choses s'éclaircissent pour moi et je vois mieux comment échanger avec les partenaires, être force de proposition dans les discussions mais en m'ajustant à l'autre et à la situation.

« Co-construire avec les partenaires » commence vraiment à faire sens.

Cette dynamique de réflexion avec l'équipe est nourrie par les différents contacts que nous avons sur le projet, je me nourris au passage. Je suis celle qui formule et envoie les mails, répond et propose, mais je m'appuie sur Elisabeth et Odile de la commission Europe, Marielle la présidente qui n'est jamais loin si besoin, et toute l'équipe réactive, attentive et informée !

Le « nous » prend plus spontanément sa place ici que le « je ».

Puis....une mission !

2019, HI collabore avec de nombreux acteurs concernant des actions à Paris et en région parisienne. Parmi eux le Samu social, les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS), Kinés Du Monde (KDM).

Nous connaissons KDM, et tiens tiens... je participe pour OdM à des échanges avec KDM à Lyon pour monter un réseau de professionnels paramédicaux bénévoles qui accepteraient de recevoir dans leur cabinet des patients adressés par les PASS.

Ce réseau voit le jour en novembre 2019, il est composé surtout de kinés et d'une poignée d'orthophonistes. Un chemin commence à se dessiner assez clairement.

Les échanges s'amorcent avec la coordinatrice des PASS du Rhône, nous pressentons rapidement qu'un travail commun peut s'élaborer mais nous devons y voir plus clair.

Nous décidons de proposer une mission de recherche-action à Lyon pour comprendre les enjeux sanitaires pour les équipes soignantes des PASS, et évaluer les possibilités de fonctionnement d'un réseau solidaire au niveau orthophonique.



Je prépare un appel à candidatures avec le soutien de la Com Europe : « Le comité directeur vous validez ? Morgane tu peux publier sur nos supports de com ? Fred, tu le mets sur le site ? » C'est lancé.

Je reçois les candidatures, transmets aux unes et aux autres et nous organisons les entretiens à Paris avec là encore une petite logistique à gérer puisque nous vivons toutes aux 4 coins de la France.

Mathilde Trabelsi et Lucie Briatte sont missionnées de fin septembre à décembre 2020.

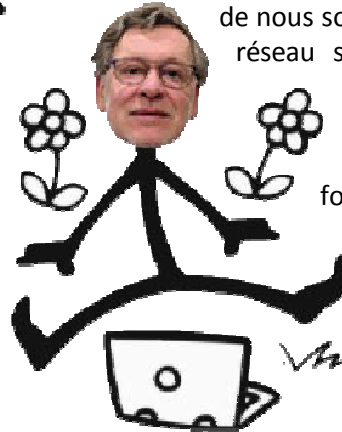
Dans le même temps, la coordination du projet se poursuit pour moi à Lyon, je prépare le début de la mission avec notamment une participation à la rencontre inter-PASS du Rhône. De nouveau la commission Europe d'abord puis le comité directeur entier est sollicité. Créer une présentation de l'association et du projet, la valider. Puis, démarrer le travail avec Lucie et Mathilde.



persévéré, et elles ont pu avoir quelques échanges précieux. Les besoins semblent bien présents, mais le chemin reste à tracer entre les équipes de professionnels qui accompagnent les migrants (soignants et travailleurs sociaux) et les professionnels de terrain.

Et quelle belle surprise nous attendait ! Vous avez été plus d'une quarantaine d'orthophonistes du département du Rhône à répondre à l'appel à volontariat lancé par Lucie et Mathilde sur les réseaux sociaux.

Un grand merci à vous au nom de toute l'équipe d'OdM de nous soutenir en vous engageant dans ce réseau solidaire. Ce bel encouragement nous pousse à poursuivre notre travail, pas à pas.



Avec quel objectif ? Faire fonctionner ce réseau de bénévoles et ainsi permettre aux patients qui en ont besoin d'accéder à des prises en soin orthophoniques quelle que soit leur couverture sociale.

Une mission spéciale dans un contexte spécial

Pas facile pour nos 2 missionnées de démarrer leur mission dans ce contexte sanitaire. Comprendre le fonctionnement des PASS, voir si les orthophonistes ont un rôle à jouer auprès des patients reçus et si oui de quelle manière, tout cela sans pouvoir aller voir ni se rencontrer.

C'est une mission spéciale pour toute l'équipe d'OdM aussi, la première de ce type avec de nombreux partenaires potentiels, une investigation active à mener, des propositions à faire et surtout la nécessité absolue d'élaborer avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

Si ces paramètres sont finalement présents dans tous les projets menés par OdM, le champ des possibles est ici très ouvert et nous devons tirer un fil, dégager des priorités.

Penser des actions concrètes à mener à la lumière de l'expérience d'OdM et dans le respect des valeurs éthiques de l'association, ce n'est pas une mince affaire. Cela nécessite une concertation étroite entre les missionnées, le référent de mission et le comité directeur. De mails en visios entre les missionnées et moi, ou avec la commission Europe, nous progressons dans les idées.

Mathilde et Lucie ont pris des contacts, relancé,



Les perspectives...

A l'heure où j'écris ces lignes, la mission de Mathilde et Lucie n'est pas encore terminée et le bilan de ces derniers mois reste à faire.

OdM continuera vraisemblablement en 2021 à faire du lien avec les équipes des PASS, à les informer tant sur le champ de compétence de l'orthophoniste que sur la possibilité de mobiliser les orthophonistes du réseau solidaire. OdM sera là aussi en soutien aux orthophonistes qui recevront des familles migrantes. Logistique, interculturalité, échanges de pratiques, nous co-construirons ensemble !

Cette expérience à Lyon nous permet également de mieux envisager ce qui peut être proposé dans d'autres régions. Des actions pourraient prochainement voir le jour à Paris en lien avec le Samu Social.

Des partenaires, une élaboration commune, et des projets naissent. Bien sûr vous saurez tout !

Je profite ici de l'occasion qui m'est offerte pour remercier l'ensemble de l'équipe d'OdM pour cette fabuleuse énergie. Je continue à grandir avec vous !



L'ORTHOPHONIE, LES MIGRANTS ET LES PASS UNE MISSION ODM A LYON

**Mathilde TRABELSI
et Lucie BRIATTE**
Orthophonistes

Résumé :

Orthophonistes libérales exerçant à Lyon ou près de Lyon, nous avons été missionnées par Orthophonistes du Monde pour travailler sur le « projet Europe », qui vise à favoriser l'accès au soin orthophonique des migrants accueillis au sein des 7 permanences d'accès aux soins (PASS) du Rhône. Nous avons pris contact avec les professionnels de santé travaillant dans ces services, et également créé un réseau solidaire d'orthophonistes auquel se sont joints plus de 40 collègues. Les médecins travaillant dans les unités PASS peuvent orienter leurs patients vers ces collègues, même lorsque ces derniers n'ont pas d'assurance maladie. Cette mission gagnerait à être poursuivie, afin de renforcer les liens existants ou d'en créer de nouveaux au sein de ce réseau en devenir.

Abstract :

As self-employed speech therapists practicing in or near Lyon, France, we were commissioned by Orthophonistes du Monde to work on the "Europe project", which aims at promoting access to speech therapy for migrants hosted within the 7 healthcare access units (PASS) of the Rhône area. We established contact with the health professionals working in those units, and also created a solidarity network of speech therapists that was joined by over 40 colleagues. Doctors working in the PASS units can refer their patients to those colleagues, even when their patients do not have healthcare insurance. This mission would benefit from being continued, in order to further existing links or to create new ones within the resulting network.

Suite à l'appel à candidature d'Orthophonistes du Monde paru en juillet, nous avons proposé notre candidature en binôme pour être missionnées pour le Projet Europe.

Partageant la volonté de **rendre les soins accessibles** à tous, y compris à des populations en migration, notre mission a été axée sur deux points : la **compréhension du fonctionnement des PASS** (Permanences d'Accès aux Soins de Santé) où sont accueillies ces personnes et la **constitution d'un réseau d'orthophonistes solidaires**.

Deux missions riches qui nous ont permis d'obtenir des premières réponses tout en ouvrant de nombreuses réflexions !



Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé visées pour cette première mission sont réparties au sein des sept hôpitaux de Lyon et de sa région proche.

Elles accueillent des personnes dans des situations très diverses. En fonction des sites, ce sont des médecins, des infirmiers, des psychologues et/ou des assistants sociaux qui y travaillent.

Certaines personnes migrantes ne s'y rendent qu'une fois, d'autres y retournent régulièrement mais l'accueil de tous y est possible.

Il est fréquent que suite à ces visites, des bilans complémentaires soient demandés, au sein de l'hôpital même ou en dehors : les patients sont alors incités à contacter des professionnels exerçant en centre (par exemple, un Centre Médico-Psychologique) ou en libéral.

Une première rencontre avec **Mme Piégay, responsable des PASS à l'Agence Régionale de Santé d'Auvergne Rhône-Alpes**, a permis de mettre en lumière la difficulté à situer le besoin en terme d'orthophonie, une difficulté qui rejoint la pluralité des situations rencontrées.

Que proposer, à quelle échéance et de quelle manière à des personnes dont les parcours de vie sont souvent chaotiques, très douloureux et qui ne savent pas toujours où elles dormiront le soir même ?

Pour autant, aider une famille face à un bébé ayant de grandes difficultés d'alimentation pouvant évoquer par exemple un trouble de l'oralité alimentaire, évaluer un enfant atteint d'un handicap altérant gravement sa communication et son bien-être, accompagner une jeune adulte présentant un bégaiement qui complique encore davantage les échanges ou encore prendre en soin une personne âgée venant de subir un accident vasculaire cérébral et qui présente des signes d'aphasie : n'est-ce pas là le cœur de nos missions de soin en tant qu'orthophonistes ?

Dans un deuxième temps, nous avons pris contact directement avec **les professionnels travaillant au sein de ces PASS** : plus d'une quarantaine (en ayant en tête que nombre d'entre eux n'y exercent parfois qu'une ou deux journées dans la semaine).

Outre la nécessité de leur **préciser les compétences des orthophonistes**, il a été rapidement évoqué la **question de la langue** (le français n'étant pas forcément parlé, ni même l'anglais) qui peut complexifier à la fois le recueil de données lors de l'anamnèse mais également le dépistage de troubles du langage bien sûr mais aussi de difficultés pouvant évoquer un profil du spectre autistique par exemple.

Disposer d'un accès à des coordonnées d'orthophonistes acceptant de recevoir ces personnes migrantes serait d'une aide importante pour les professionnels de ces PASS avec lesquels nous avons échangé.

Parallèlement, nous avons relayé auprès des orthophonistes de la région lyonnaise **un appel à volontaires pour faire partie d'un réseau d'orthophonistes solidaires**.

Le principe de ce réseau ? Accepter de recevoir des

personnes migrantes en demande d'un bilan et/ou d'une prise en soin orthophoniques, bénéficiant d'une couverture sociale ou non. Il est ainsi proposé de préciser pour quels types de soins orthophoniques le professionnel souhaite se rendre disponible, et étant donné que la démarche est pleinement volontaire, pour chaque demande, à tout moment, le professionnel peut accepter ou non une demande formulée via ce réseau. La solidarité lyonnaise a été remarquable, avec plus de quarante orthophonistes inscrites en quelques jours, l'occasion de les remercier une fois de plus !

Et maintenant, quelles perspectives ?

Ces échanges interprofessionnels comme la construction du réseau étant encore très récents, les liens établis restent à consolider et à développer, pour qu'à terme, un fonctionnement optimal puisse être trouvé et permettre aux personnes migrantes que les freins de l'accès à une évaluation ou une rééducation orthophonique puissent être levés !

A terme, pourquoi ne pas imaginer un croisement des regards entre les orthophonistes du réseau pour s'entraider face à des situations parfois difficiles à gérer en mutualisant les compétences et les outils ?

Et quid des autres partenaires possibles en dehors des professionnels des PASS, comme les personnels travaillant au sein de structures (comme les CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles) et les associations accueillant également des personnes migrantes, ainsi que des partenaires davantage institutionnels ?

Autant de questions passionnantes qui trouveront écho auprès de futur(e)s éventuel(le)s missionné(e)s à l'avenir, pour que demain, l'orthophonie devienne partie intégrante des soins proposés aux populations les plus fragiles, comme les personnes en migration.



PETIT PRÉCIS DES ACRONYMES RENCONTRÉS PAR LES PERSONNES MIGRANTES

Odile TROMELIN
et Elisabeth MANTEAU-SÉPULCHRE
Membres de la commission OdM-Europe

Résumé :

Pendant leur parcours, et à leur arrivée en France, les personnes migrantes sont confrontées à de nombreux acronymes. Voici un recueil non exhaustif.

Abstract :

During their journey and on their arrival in France, migrant people are faced with many acronyms. Here is a non-exhaustive selection.

AME : Aide Médicale d'État, pour les étrangers non encore régularisés.

ADA : Allocation pour Demandeurs d'Asile hébergés en CADA.

CADA : Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile.

CHRS : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale.

CHU : Centres d'Hébergement d'Urgence (à ne pas confondre avec les *Centres Hospitaliers Universitaires...*)

CMU : Couverture Maladie Universelle : voir PUMA.

CIMADE : Initialement ce sigle, maintenant utilisé comme un nom propre, signifiait "Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués". La Cimade est un mouvement créé en 1939, qui "défend la dignité et les droits des personnes réfugiées et migrantes, quelles que soient leurs origines, leurs opinions politiques ou leurs convictions".

HCR et UNHCR : Haut Commissariat aux Réfugiés = Agence des Nations Unies pour les Réfugiés (gestion des camps de réfugiés notamment).

MNA : Mineurs Non Accompagnés : les mineurs qui sont sur le territoire français peuvent être fondés à demander l'asile et à obtenir une protection internationale. Ils sont qualifiés de "mineurs non accompagnés" lorsqu'ils ont moins de 18 ans et qu'ils ne sont accompagnés ni de leur père, ni de leur mère, ni d'aucun adulte mandaté pour les représenter.

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration qui attribue les hébergements d'accueil.

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides auprès duquel un étranger dépose une demande d'asile.

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français : l'injonction écrite redoutée par tous les migrants "sans-papiers" !

PASS : Permanences d'Accès aux Soins de Santé.

PUMA : Protection Universelle MALadie (ex-CMU) pour les étrangers en situation régulière.

SAMU : Service d'Aide Médicale d'Urgence (différent du *SAMU social* ou *Samu social* qui prend en charge les besoins de personnes en grande exclusion dans les villes).



IL N'Y A PAS D'ÉTRANGERS SUR CETTE TERRE...

SEPT PISTES POUR APPROCHER UNE RÉALITÉ COMPLEXE : LA SITUATION DES PERSONNES MIGRANTES

Le titre de l'article est emprunté à un slogan de la CIMADE (www.lacimade.org) :
« Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre, seulement des êtres humains. »

Elisabeth MANTEAU-SÉPULCHRE

Orthophoniste et Docteure en Sciences du Langage
Chargée de mission auprès du Comité Directeur d'OdM

Résumé :

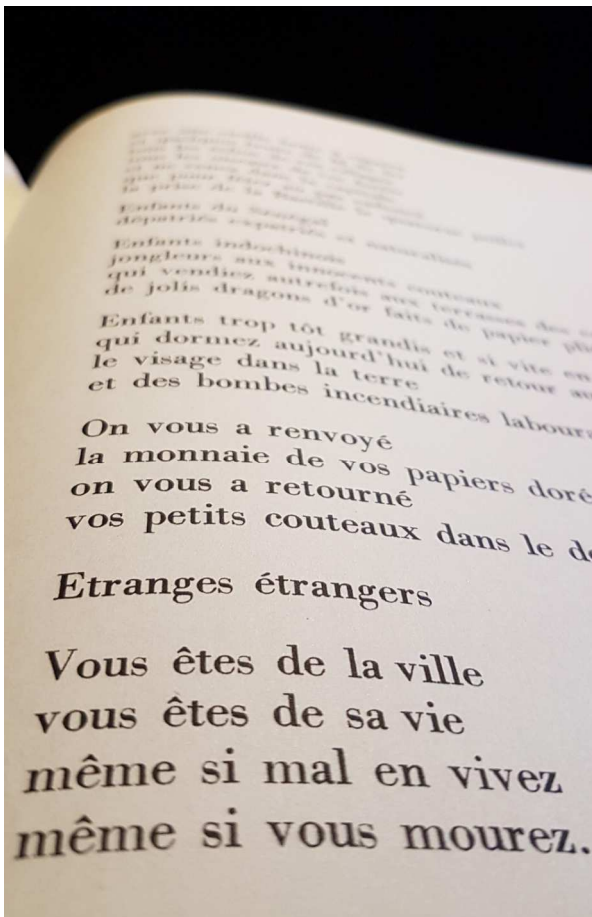
Le sujet des migrations est vaste. L'article qui suit n'a pas la prétention de le traiter dans son ensemble, mais seulement de partager des réflexions sur la situation des personnes migrantes en France et en Europe. Ces réflexions émanent de rencontres, de lectures, d'échanges au sein du comité directeur d'OdM ; elles ont également été nourries par deux passionnants modules d'enseignements à distance* du département d'anthropologie de l'université de Louvain (Belgique).

Abstract : « There are no strangers on this earth... Seven lines for approaching a complex reality: situation of migrant people »

The subject of migration is vast. The following article does pretend to treat as a whole, but only to share thoughts on the situation of migrants in France and in Europe. These thoughts emanate from meetings, readings, discussions within the OdM steering committee ; they were also nourished by two interesting distance learning modules* from the anthropology department of the University of Louvain (Belgium).

* Massive On line Open Courses (MOOC) www.uclouvain.be





**Piste n°1 :
L'histoire de l'humanité est faite de migrations**

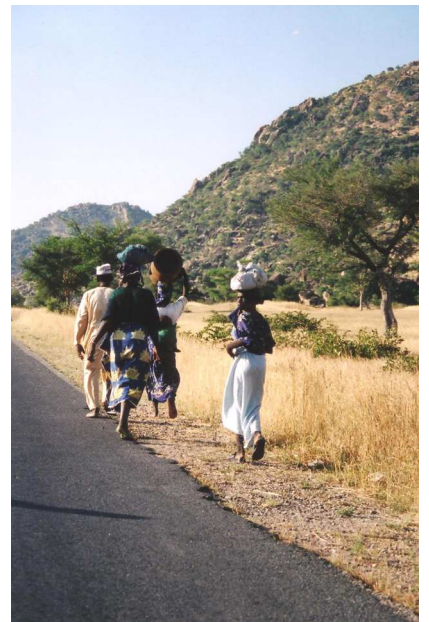
La situation des personnes migrantes nous interpelle. Cela ne veut pas dire que la question migratoire représente forcément une crise. « Etranges étrangers », dit le superbe, et terriblement actuel, poème de Jacques Prévert... Le migrant, l'étranger qui parfois fait peur, pourtant ce peut être chacun d'entre nous. Plutôt que de se crispier sur les différences, on peut s'en enrichir ; il est également possible de rechercher les ressemblances, les points communs.

De par l'histoire de nos familles et de nos nations, nous sommes tous des enfants de migrants. L'histoire de l'humanité est faite d'invasions, d'exodes, de départs, de rencontres, de cohabitations, d'alliances. Les discours populistes mettent l'accent sur les différences, sur l'antinomie supposée de blocs culturels qui seraient incompatibles alors que les civilisations ont toujours été en mouvement, en mutation.



Grandir, trouver du travail, devenir un adulte autonome passe souvent, partout, par une migration. Peu de personnes habitent la ville de naissance de leurs grands-parents. Les histoires familiales sont pleines de petites et de grandes migrations. Il n'a pas toujours fallu changer de pays, mais souvent de région. François Crépeau, juriste canadien, élu rapporteur spécial des Nations Unies pour les droits de l'homme des migrants en 2011, rappelle que migrer de la campagne vers la ville au 19^{ème} siècle ou dans la première moitié du 20^{ème}, périodes d'exode rural massif dans les pays occidentaux, représentait souvent un choc culturel aussi radical que changer de pays dans notre ère de mondialisation. Dans les pays en développement, les premières migrations conduisent toujours vers les grandes villes du pays ou des pays voisins. Moins nombreux sont leurs habitants qui tentent les grandes migrations vers l'Europe ou l'Amérique du Nord.

Pourquoi migre-t-on à notre époque encore ? Pour fuir la violence et/ou l'extrême pauvreté. Les violences sont multiples : guerres, conflits ethniques, dictatures, gouvernements corrompus, maltraitance des minorités ethniques, culturelles, maltraitance des femmes, etc. La pauvreté est multiple : liée à la sécheresse, aux inondations, aux mauvaises



planifications, au chômage, etc. Pauvreté parfois liée aux violences, toujours aggravée par elles. On migre pour sauver sa vie et rechercher la sécurité, également pour rechercher une dignité plus grande que celle qu'on peut espérer au pays : gagner sa vie et celle de ses enfants, aider à distance sa famille qui vit dans la misère. Ces raisons de migrer sont dignes. Et elles sont constitutives de l'humanité dont nous faisons tous partie.

«Il n'y a pas d'étrangers sur cette terre, seulement des êtres humains».

**Piste n°2 :
Des politiques migratoires**

Comment connaît-on le nombre de personnes migrantes dans le monde ? Par les recensements dans les pays d'origine et les pays d'accueil, par les différentes procédures nationales d'enregistrement, par des enquêtes par sondage à grande échelle, réalisées pour les organismes internationaux.

Les démographes expliquent que, contrairement aux idées reçues, les pourcentages d'habitants des pays en développement qui souhaitent émigrer restent quasiment identiques ces 50 dernières années. Toutefois, le rapport démographique pays en développement / pays « riches », entraîne une augmentation très importante du nombre de migrants du sud arrivant dans les pays du nord.

L'immigration n'est pas un phénomène nouveau. Les humains ont toujours migré. Les frontières ont toujours été poreuses. Les discours politiques préconisent de fermer les frontières, considérées comme devant être le lieu du blocage des flux migratoires. Pourtant ces discours sont illusoire. Selon François Crépeau « Les frontières servent à de multiples usages, à des fins fiscales, à des fins de réglementation, à des fins d'organisation du territoire et c'est vrai que l'on y contrôle parfois, pas toujours, le passage des personnes ». Les frontières n'ont jamais bloqué les gens quand leur vie est en jeu. La mobilité est dans la nature humaine. Tzvetan Todorov, intellectuel bulgare immigré en France dans les années 60, disait avec humour qu'à la différence des arbres, les hommes n'ont pas seulement des racines, ils ont également des jambes !

Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques reconnaît dans son article 12 que « toute personne est libre de quitter n'importe quel pays, y compris le sien ». Ce même droit se retrouve dans les textes régionaux des droits de l'homme. Mais le droit d'entrer dans un État tiers, lui, n'est pas reconnu. Ce vide juridique représente ce que Sylvie Sarolea, avocate

et professeure de droit international, appelle « le paradoxe du droit de l'immigration ».

François Crépeau fait remarquer qu'on parle des migrants comme d'une menace et que pour cela, en écho aux flux calculés par les économistes, les médias utilisent souvent, en anglais comme en français, des métaphores liquides : *flots*, *vagues*, *raz-de-marée* de migrants qui *s'infiltrent* et qu'il faut *endiguer*, etc. Ce flot indistinct ne permet aucune visibilité concernant les personnes qui le composent, leurs histoires, leurs projets personnels.



L'objectif du rapport présenté aux Nations Unies en 2011, préconisait de faire en sorte qu'il n'y ait plus de passages clandestins, non pas en accentuant les blocages (ce qui ne fonctionne d'ailleurs pas) mais en offrant plus de solutions de mobilité à plus de candidats aux migrations afin qu'ils n'aient pas besoin de passer par la clandestinité.

Actuellement les projets de vie des personnes qui migrent trouvent peu de place dans la rigidité du droit de l'immigration des pays occidentaux. Leur trajectoire doit entrer dans la norme parce que la règle ne peut s'adapter à leur projet. De manière provocatrice, certains observateurs disent que le caractère extrêmement restrictif des règles européennes en matière d'immigration prévoit surtout les trajectoires du retour. Les migrants qui tentent d'entrer en Europe circulent finalement à contrecourant.



Nous utilisons continuellement et inconsciemment des catégories pour comprendre, classer, évaluer le flot d'informations auquel nous sommes confrontés : le sexe, l'âge, la « race », et beaucoup d'autres. Et dès que nous classons la personne qui se trouve devant nous, nous piochons dans notre base de connaissances l'ensemble de nos informations concernant cette catégorie, même lorsque la réalité les contredit. Ainsi certaines catégories sociales sont associées à une idée de compétence élevée et peuvent entraîner l'envie ou l'admiration, alors que d'autres catégories, jugées de faibles compétences, entraîneront plutôt du mépris ou de la compassion.

Les stéréotypes sont pour une grande part à l'origine du rejet des étrangers migrants et des comportements racistes : racisme symbolique avec une tendance à incriminer les groupes autres que le sien ou racisme aversif qui amènera plutôt à les fuir. On peut pourtant éprouver de la compassion, voire de la sympathie, envers une personne alors que le groupe d'où elle est issue nous fait peur. Ce sont les contacts entre les individus qui peuvent améliorer les relations entre les groupes, diminuer les stéréotypes et permettre de contrer les tendances ethnocentriques.

De nombreuses expériences menées en psychologie sociale sur des groupes, réels ou artificiellement composés, aboutissent en effet au constat que le contact entre personnes, par exemple autour d'une tâche menée en commun, améliore les relations entre les gens. Il permet d'interagir plus facilement, de se familiariser avec l'autre, d'avoir moins de défiance à son égard et de diminuer l'anxiété. C'est également l'occasion de constater à quel point les ressemblances,

les préoccupations sont semblables chez soi et chez l'autre. Or, lorsqu'un contact positif peut s'opérer avec un membre d'un autre groupe, la relation positive peut se généraliser à l'ensemble de son groupe.

Didier Machillot, anthropologue français démontre que les stéréotypes ont un pouvoir de structuration et donc qu'à travers le langage et les représentations qu'ils véhiculent, ils sont une force agissant sur les pratiques. Lutter contre une pensée stéréotypée peut passer par une attention aux mots employés : migrant, réfugié, clandestin, à quelle réalité juridique renvoient ces termes ?

Un journal « sérieux », cité par J. Mazzocchetti titre « *Six candidats à l'immigration clandestine de nationalité syrienne sombrent dans le naufrage de leur embarcation* ». Cette phrase peut être lue comme apportant seulement une information. Mais parler de *candidats à l'immigration clandestine*, n'a rien d'anodin, surtout dans un tel contexte. Qui est réellement candidat à l'immigration clandestine ? Qui souhaiterait prendre de tels risques pour arriver dans nos contrées par des voies irrégulières ? Ces risques sont la conséquence de l'impossibilité d'arriver par des voies légalisées, même quand on répond a priori aux conditions de la demande d'asile.

Les médias ont une grande responsabilité dans le choix et l'emploi des mots. Leur code de déontologie préconise d'ailleurs de citer les caractéristiques personnelles ou collectives - nationalité, pays d'origine, appartenance ethnique, couleur de la peau, religion, culture, opinion – seulement si ces informations sont nécessaires et pertinentes.



L'Odyssée d'Hakim T02 - De la Turquie à la Grèce, de Fabien Toulmé © Éditions Delcourt, 2019

Mais les medias ne sont pas les seuls responsables et sans doute, chacun d'entre nous peut-il essayer d'être plus attentif aux mots qu'il emploie pour parler de l'autre.

Au début de *L'Odyssée d'Hakim*, roman graphique à mettre entre toutes les mains adolescentes et adultes, Fabien Toulmé explique qu'« il est beaucoup plus difficile de ressentir de la compassion pour des chiffres cités en fin de journal que pour des personnes dont nous connaissons l'histoire, ou au moins dont nous arrivons à l'imaginer ». De la compassion, voire de l'estime et même de l'admiration.

Les ignorances et les préjugés à l'encontre des personnes migrantes masquent en effet leur valeur. Les études confirment que les candidats à l'émigration sont parmi les plus instruits et les plus forts de leur communauté. Ils parlent presque tous plusieurs langues. Ainsi nombre d'Africains parlent les langues vernaculaires de leur culture d'origine, les langues véhiculaires de leurs régions et les langues issues de la colonisation. Les Arméniens, souvent passés par une première immigration en Russie, apprennent en arrivant en France une troisième langue et un troisième système d'écriture. Combien d'entre nous parviennent à la même compétence linguistique ?

On accueille - à juste titre - comme des héros, les champions du monde de marathon, de trekking ou les navigateurs du *Vendée Globe* qui traversent les océans au moment où j'écris cet article. Ne devrait-on pas éprouver de l'admiration pour les personnes migrantes qui marchent, en famille parfois, pendant des jours, des semaines, qui traversent des montagnes, des déserts, des mers, dans des exploits hors du commun, de véritables odyssées, pour ne trouver souvent à leur arrivée, quand ils survivent, que réprobation, méfiance et rejet ?

Piste n°5 De l'hospitalité

L'hospitalité traverse l'histoire de l'humanité. Règle réciproque de survie dans les régions difficiles à vivre : les déserts, les montagnes, les pays froids où l'on accorde forcément l'hospitalité au voyageur parce qu'on sait qu'on peut à son tour devoir un jour la vie sauve à celui qui nous l'accordera. Dans certaines sociétés, pas forcément lointaines, l'hospitalité répond à des règles précises : l'offrande de l'eau ou du thé, le partage du pain, une assiette et/ou une chambre dédiée à l'étranger qui passe, mais également parfois

une durée limitée pour son séjour, l'obligation de participer aux travaux collectifs.

Il ne convient pas de magnifier une relation d'hospitalité qui serait une vertu altruiste idéale. Michel Agier, anthropologue français et directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, analyse l'histoire et l'évolution de ce concept qu'il invite à repenser. L'hospitalité est une protection, une règle du vivre ensemble, souvent asymétrique entre celui qui accueille et l'autre qui se trouve être son débiteur, mais elle reste une condition incontournable de relations apaisées entre des individus et des groupes de personnes.



L'hospitalité - Fresque de Pompei

La relation d'accueil, la *xenia* en grec ancien, ne désigne pas celui qui accueille ni celui qui est accueilli, mais bien la relation d'hospitalité elle-même, constitutive de la vie sociale. Le *xenos* n'est donc pas seulement l'étranger, il est celui qui est accueilli au sein de cette relation. On retrouve en français et dans plusieurs autres langues cette réciprocité de l'hospitalité dans les termes mêmes que nous employons, puisque l'hôte est celui qui reçoit et/ou celui qui est reçu.

En confiant l'hospitalité aux œuvres religieuses (dès le Moyen-âge en Europe), puis aux institutions d'état, puis, d'une certaine façon, aux organisations internationales, les sociétés ont sans doute contribué à la faire sortir de la sphère privée. Mais de tous temps des sociétés et des personnes ont appliqué ce principe sans se poser la question. L'étranger est là, on lui ouvre la porte, on lui offre de l'eau, on ajoute une assiette. De nombreux citoyens, à titre individuel ou en associations, se mobilisent d'ailleurs en ce moment contre les politiques de repli des états et pratiquent une hospitalité et une solidarité (parfois hors-la-loi) envers les migrants et les autres exclus du système. Ils sont peut-être plus nombreux que les anti-migrants mais moins mis en valeur par les medias.

Des anthropologues et des juristes essaient de faire évoluer les droits des personnes migrantes et réfléchissent à un principe juridique d'hospitalité qui pourrait être inscrit dans les chartes internationales de l'ONU et donc s'imposer aux états.

Piste n°6 : Des mots et des cultures

Pour Jacinthe Mazzocchetti, anthropologue belge, coordonnatrice du MOOC « Regards croisés sur les migrations », l'histoire récente montre que l'image véhiculée par les demandeurs d'asile a changé en un demi-siècle. On est passé d'un exilé que l'on considérerait comme un héros politique, à un exilé qui aujourd'hui semble peser, être un fardeau pour nos sociétés. Il est important de s'intéresser au poids des mots, à la question des représentations, des stéréotypes et de leurs incidences à partir du regard anthropologique étudiant les représentations, les discours et les pratiques.

Essayons par exemple d'appliquer une réflexion distanciée à deux composantes de la question migratoire : les demandes d'asile et le regroupement familial.

Demandes d'asile

La procédure d'asile actuelle dans les pays européens repose principalement sur le moment de l'interview au cours duquel le demandeur d'asile qui vient chercher protection dans notre pays doit faire état de son histoire pour éventuellement obtenir des droits. Certes, des interprètes peuvent aider à l'intercompréhension entre les demandeurs d'asile et les agents qui les interrogent. Mais le cadre dans lequel se déroule l'interview est un cadre ethnocentré qui reproduit une manière de penser occidentale et la considère comme universelle, avec ce présupposé que l'autre en partage les codes.

L'interview constitue un lieu et un temps où le migrant doit raconter à une personne généralement bienveillante - mais qui a pour tâche de démasquer d'éventuels mensonges - des faits de violences, peurs, craintes, des faits qui relèvent parfois de l'intime comme la question du viol. Les faits à évoquer sont très souvent brouillés par des émotions, de la peur, de la honte.

La traduction des mots ne suffit pas toujours à l'intercompréhension. Les récits, pour être vraisemblables, doivent suivre des logiques qui ne sont pas obligatoirement celles de leur culture : logique temporo-spatiale : retracer un périple sur une carte ; logique psycho-sociale : poids des hiérarchies, des rapports de genres, etc.

Au-delà des mots, les attitudes mêmes peuvent être mal interprétées. Par exemple, regarder dans les yeux est une attitude tout à fait banale mais qui, dans certaines cultures, peut avoir des connotations avec l'honneur, la honte, la crainte, la hiérarchie. Pour les agents enquêteurs, avoir quelqu'un en face de soi qui les regarde, ou qui ne les regarde pas, peut signifier des choses extrêmement différentes : un regard fuyant

n'est pas forcément un regard qui trahit le mensonge, et pourtant des enquêtes ont montré que cette attitude est souvent interprétée comme telle.

Regroupement familial

Faire venir les autres membres de sa famille lorsqu'on est régularisé est un vecteur d'immigration légale dans bon nombre de pays occidentaux (Europe, Canada, USA). Pourtant les « cases » du regroupement familial restent celles des familles traditionnelles de nos pays et ne permettent pas toujours d'appréhender la variété des constellations familiales présentes dans les cultures de nombreux migrants : autorité « paternelle » assurée par l'oncle dans certaines cultures, notion de frère-sœur étendue à ceux que nous nommons cousin-cousine, obligation absolue du soutien aux ascendants, etc.

Les agents enquêteurs ne peuvent pas connaître toutes les références culturelles des personnes migrantes qu'ils interrogent, peut-être pourraient-ils être mieux formés néanmoins à la prise en compte de cette diversité. D'ailleurs, sommes-nous si différents ? La variété des constellations familiales n'est pas propre aux familles migrantes, nos sociétés occidentales ont également évolué vers des modèles familiaux variés avec des familles recomposées et ne prenant plus seulement en compte les liens du sang, mais également des liens sociaux ou affectifs.

Ce que peut nous apprendre le contact avec des personnes de cultures différentes - lors d'actions dans d'autres pays ou lors de rencontres avec des personnes migrantes dans notre pays - n'est pas tant de tout connaître de leurs références culturelles, les enquêtes anthropologiques nécessitent de longues immersions dans une communauté pour parvenir à la comprendre. Mais nous apprenons déjà que nos propres références culturelles ne sont pas universelles et cette écoute vigilante des éventuelles différences représente une aide, un pas, dans la compréhension de l'autre (et de nous-mêmes).

Prendre en compte la culture des personnes d'origine étrangère ne doit pas pour autant basculer vers une dérive « culturaliste » qui représenterait un nouveau préjugé, un nouvel enfermement « Puisque vous êtes de telle culture, vous avez tel type de pensée et de comportement ». Bien sûr, migrants ou autochtones, nous sommes des individus et pas seulement ce que notre culture fait de nous.



Piste n°7 :

Quelles solidarités ?

Les aides financières et matérielles

Pour plus de précisions, nous n'aborderons que la situation française dans ce chapitre. En France, lorsque les migrants peuvent déposer une demande d'asile, l'état leur verse une allocation mensuelle (ADA) dans l'attente de la régularisation de leur situation. On entend parfois citer des sommes fantasmées à ce propos. En réalité, en 2020, cette allocation se monte à 190 € par mois pour une personne seule, 470 € pour un couple avec 2 enfants s'ils sont hébergés dans un CADA (Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile) - avec une majoration s'ils n'y sont pas hébergés. Ensuite, lorsque leur demande d'asile est acceptée, ils peuvent travailler et avoir accès aux aides de droit commun.

Il y a par contre un vide juridique lorsque leur demande d'asile est refusée et qu'ils font appel : le temps que leur dossier soit traité en appel (plusieurs semaines, voire plusieurs mois), ils ne sont pas encore expulsables du territoire mais ils ne peuvent pas rester dans le CADA ni continuer à bénéficier de l'allocation. Ils se retrouvent alors dans les mêmes conditions de grande précarité que les migrants en situation irrégulière, même lorsque ce sont des familles avec des enfants. Ils ne peuvent survivre que grâce à la « débrouille » qui peut les conduire à se faire exploiter par des patrons peu scrupuleux, voire des réseaux mafieux. Heureusement, les personnes migrantes sont également aidées par des associations de solidarité (Restos du Cœur, Epicerie Solidaire, Secours Populaire, Croix-Rouge, etc.) et des réseaux d'entraide qui se créent un peu partout dans les régions.

La santé

La solidarité en matière d'accès aux soins de santé n'est pas la même dans tous les pays d'Europe¹ : les soins de santé urgents et non urgents sont gratuits pour les personnes migrantes, même en situation irrégulière, en Belgique, France, Italie, Pays-Bas et Portugal, alors qu'ils sont payants en partie



¹ Source : <http://fra.europa.eu/en/theme/asylum-migration-borders/healthcare-entitlements>



ou en totalité dans les autres pays de l'UE. La réalité des parcours et des situations sociales et sanitaires des migrants (8% de la population vivant en Europe) est très diverse. Un récent dossier, très bien documenté, sur la santé des migrants (voir bibliographie) précise qu'à leur arrivée dans des

pays de langue et de culture différentes des leurs, « il leur est quasi impossible de se repérer sans aide dans un système de soins inconnu, de se plier aux contraintes de dépistages, dont ils peuvent redouter les conséquences, d'accorder de l'attention à des gestes de santé éloignés de la simple nécessité de survivre », difficultés aggravées par l'actuelle situation pandémique.

Il n'y a pas de spécificité des problèmes de santé chez les personnes migrantes et il n'est pas question de souhaiter pour elles une médecine différente de celle qui est pratiquée pour tout citoyen de nos pays. L'OMS préconise de s'intéresser à leur état de santé dans une perspective de santé publique afin d'identifier les facteurs de vulnérabilités pouvant contribuer à un état de santé dégradé.

On constate dans de nombreuses études que l'état de santé des personnes migrantes se dégrade au fur et à mesure des années vécues en migration, du fait des mauvaises conditions d'accueil, de la très lente progression vers la régularisation de leur statut administratif, des mauvaises conditions de travail et de logement et de la précarité alimentaire. L'Agence nationale de la recherche sur le sida souligne la vulnérabilité à une exposition au VIH spécifique aux personnes à faible niveau d'éducation. Des études soulignent parmi les migrants le fort taux d'autres maladies infectieuses comme l'hépatite B et la tuberculose.

La santé mentale des immigrés fait également partie des sujets de préoccupations importants du fait des traumatismes pré-migratoires (conflits armés par exemple), des conditions de migration, mais également des conditions d'installation et d'intégration dans le pays d'accueil.

La situation des enfants

Chez les enfants migrants qui, rappelons-le, ont tous droit en France à une scolarisation, qu'ils soient accompagnés ou non et quelle que soit la situation de leurs parents, d'autres études soulignent la fréquence importante de carences nutritionnelle et d'anémie. Plus inquiétant encore, les troubles précoces du neuro-développement sont plus fréquents chez ces enfants en comparaison aux autres groupes. Il y a peu de données



sur le nombre d'enfants en situation de handicap, ni sur les types de déficiences rencontrées. L'impression du « terrain » va dans le sens d'un grand nombre de handicaps parmi cette population, aggravé par l'absence de dépistage et de prise en charge précoce.

Rappelons que tous les enfants mineurs ont droit à l'ouverture d'un dossier dans le Pôle Enfance des Maisons Départementales des Personnes Handicapées. « Au regard du droit à la scolarisation de tout enfant, les demandes de parcours de scolarisation sont recevables par exception pour les enfants en situation irrégulière et ne pouvant produire de titre de séjour en cours de validité. ». Il est donc important d'aider les familles migrantes à constituer ces dossiers, la reconnaissance du handicap pourra ultérieurement leur donner accès à des aides, mais elle permet la mise en place immédiate de parcours personnalisés de



scolarisation (PPS) et d'adaptations pédagogiques. Les orthophonistes et autres professionnels médicaux, sociaux et paramédicaux ont un rôle important à jouer à ce niveau. L'expérience montre que le corps enseignant est le plus souvent prêt à accueillir positivement ces enfants, à condition d'avoir de l'aide pour comprendre leur situation et adapter leur enseignement.

Quels autres rôles peuvent jouer les orthophonistes dans l'indispensable réseau de solidarité ? C'est sur ce point que travaillent les membres du Comité Directeur d'OdM, et plus spécialement la commission OdM-Europe, en partenariat avec les dispositifs et associations de terrain. Nous pouvons nous appuyer sur notre expérience de prise en compte des situations d'interculturalité et sur notre volonté de faire reconnaître que la santé est un bien commun à tous.

L'orthophonie n'est un luxe pour personne... *parce que la communication est un droit.*



Bibliographie

pour ceux qui veulent consulter les sources et/ou aller plus loin dans cette réflexion

- ADSP (Actualité et Dossier en Santé Publique). 2020. *Santé des migrants*. ADSP n°111. www.hcsp.fr/explore.cgi/adsp
- AGIER, M. 2019. *L'étranger qui vient. Repenser l'hospitalité*. Paris, Seuil.
- CARLIER, J.-Y. 1997. « Pour la suppression des visas : du pas suspendu du gitan au temps des cigognes, de la libre circulation à la circulation libre ». *Revue* 1997, 5. Institut d'études européennes.
- CARLIER, J.-Y. 2008. *Droit d'asile et des réfugiés*, R.C.A.D.I., Leiden/Boston, MartinusNijhoff.
- CIMADE (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués). 2020. *L'accueil des immigrés*. www.lacimade.org
- CREPEAU, F. 1995. *Droit d'asile : De l'hospitalité aux contrôles migratoires*. Editions de l'Université de Bruxelles.
- CREPEAU, F. et al. 2007. *Penser l'international, Perspectives et contributions des sciences sociales*. Presses Universitaires de Montréal.
- CREPEAU, F. 2009. *Les migrations internationales contemporaines – Une dynamique complexe au cœur de la globalisation*. Presses Universitaires de Montréal
- DOCQUIER, F. (2006). « L'économie des envois de fonds des migrants ». *Manuel de l'économie du don, de l'altruisme et de la réciprocité*, vol. pp. 1135-1198.
- FANIKO, K et al. *La psychologie des préjugés et de la discrimination. Point de vue des discriminants et de leurs cibles*, Bruxelles, De Boeck.
- GARDOU, C. et al. 2011. *Le handicap au risque des Cultures. Variations anthropologiques*. Paris, Erès.
- GUTTON, C. et ROLLAND, C. 2020. « Les conséquences sanitaires du non-accueil des migrants, reflet d'une crise de solidarité et du non-respect des droits humains ». *Santé des migrants*. ADSP, 111.
- LE GALL, J. 2005. « Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives ». *Les Cahiers du Gres*, vol. 5, n° 1, 2005, p. 29-42.
- LE LUONG, T. et al. « Les différents types de migrations et les missions du service médical de l'Ofii » *Santé des migrants*. ADSP, 111
- LEYENS, J.-Ph. 202. *Sommes-nous tous racistes? Psychologie des racismes ordinaires*. Bruxelles, Mardaga.
- MACHILLOT, D. "Stéréotypes, tabous, mythes". *Amerika*, 4. Rennes, Edition du CELLAM.
- MANTEAU-SEPULCHRE, E. 2018. « Aquarius ». *La Lettre d'OdM* 56. Edito / www.orthophonistesdumonde.fr
- MANTEAU-SEPULCHRE, E. QUINTIN, M. Du droit à la circulation au droit à la communication : migrer et exister. *L'Orthophoniste* 384. 32-33. / www.orthophonistesdumonde.fr
- MAZZOCHETTI, J. 2017 ? « La demande d'asile au prisme de l'anthropologie : quelle tenue en compte des référents culturels des agents et des demandeurs dans la procédure ? », *Revue du droit des étrangers*, 2017, 189, 737-745. Bruxelles.
- MAZZOCHETTI, J. 2016. « Images et discours sur les migrants : comment les appréhender pour quel vivre ensemble ? », *L'Essor*, 78, 2016, 15-18.
- MERLA, L. 2015. « Les solidarités familiales transnationales au travers du prisme de la circulation du care », *Transnationalisme, dynamique des identités et diversification culturelle dans les villes post-migratoires*, Presses Universitaires de Liège.
- NATHAN, T. 2007. *Nous ne sommes pas seuls au monde, les enjeux de l'ethnopsychiatrie*. Paris, Seuil/Points.
- OdM (Orthophonistes du Mode). 2020. *Communiqué sur la Journée Internationale des droits des migrants*. www.orthophonistesdumonde.fr
- ONU. 1996. *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*.
- PREVERT, J. 1951. « Etranges étrangers ». Poème intégré en 1955 au recueil *Grand Bal de printemps*. Gallimard.
- SALOMON, J. et al. 2020 « Politique de santé en faveur des migrants : enjeux et défis ». *Santé des migrants*. ADSP, 111.
- SPIRA, A. 2020. L'accès aux systèmes de santé en France et en Europe pour les migrants ». *Santé des migrants*. ADSP, 111.
- TOULME, F. 2018, 19, 20. *L'Odyssée d'Hakim*. Roman graphique en 3 tomes. Delcourt.
- UCL (Université Catholique de Louvain). 2019. *Découvrir l'anthropologie et Regards croisés sur les migrations*. 2 MOOC gérés par le département d'Anthropologie. Belgique, Louvain. www.uclouvain.be
- YZERBYT, V. et KEIN, O. 2019. *Psychologie sociale*. Boeck.

La p'tite boutique d'OdM - Bon de commande

UNE AUTRE MANIERE DE NOUS AIDER !

Commandes à adresser à :
 Claudine Vaillant / 19 bis rue de Courlancy / 51100 Reims / 03 26 88 94 57 / 06 81 56 86 48

NOM Prénom : _____
 Société : _____
 Adresse : _____
 Tel : _____ Courriel : _____

		QUANTITE	PRIX
	Lot de 25 cartes de rendez-vous : 5 €		
	Carnet à spirales : 5 €		
	Carnet crayon : 5 €		
	Clé USB (8 Go) : 12 €		
	PROMOTION Lot de 6 cartes postales : 5 €		
	Stylo : 2 €		
	Porte-cartes : 8 €		
	LOT : 1 stylo + 3 cartes postales + 1 carnet à spirales + 1 carnet crayon : 15 €		
Frais de port : !! OFFERTS A PARTIR DE 50 € !! Moins de 20g → 1,50€ (cartes postales, porte-cartes, stylo, USB) de 20 à 100 g → 2 € (carnet, sac, cartes de rdv) / de 100 à 250 g → 4 € de 250 à 500 g → 6 € / jusqu'à 3 kg → 8 € / contacter Claudine Vaillant si besoin			
TOTAL			

Merci de joindre le règlement intégral au bon de commande, par chèque à l'ordre d'Orthophonistes du Monde.

Signature :

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Tel : _____ Courriel : _____

Odm EST UNE ASSOCIATION RECONNUE D'INTERET GENERAL. Vous recevrez un reçu fiscal par mail et bénéficierez d'une **réduction d'impôt** d'un montant égal à 66 % de la somme versée (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

ADHESION 2021

- 60 €
 10 € pour les professionnels des pays en développement, étudiants et demandeurs d'emploi (merci de joindre un justificatif)

DON LIBRE POUR SOUTENIR Odm

Montant : _____ €
(un don seul ne permet pas de recevoir La Lettre d'Odm car elle est réservée aux adhérents)

La Lettre d'Odm est envoyée en version électronique. Merci de cocher cette case si vous souhaitez recevoir la version papier.

MODES DE REGLEMENT

- Par chèque** - à l'ordre de Orthophonistes du Monde
Je vous adresse un règlement de _____ € correspondant à mon adhésion 2021 / à un don libre (rayer la mention inutile).
Fait à _____, le _____ Signature _____
- Par virement** - IBAN : FR76 1027 8061 3700 0210 7670 189
Pour obtenir un reçu (et La lettre d'Odm si c'est une adhésion), envoyez un mail à orthophonistesdumonde@orange.fr avec vos nom, prénom, adresse complète ainsi que la date de votre virement.
- Par prélèvement bancaire automatique annuel** du montant de la cotisation, soit 60€, **pour un engagement durable**
Renvoyer le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous

MANDAT de Prélèvement SEPA : Orthophonistes du Monde

Référence Unique du Mandat (cadre réservé à l'association)

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Orthophonistes du Monde à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Orthophonistes du Monde. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Veuillez compléter les champs marqués *

Vos Nom et Prénom * _____

Votre adresse (numéro, rue) * _____

Votre code postal et votre ville * _____

Votre pays * _____

Les coordonnées * _____

de votre compte Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN** (International Bank Account Number)

* _____
Code international d'identification de votre banque - **BIC** (Bank Identifier code)

Nom du créancier : Orthophonistes du Monde / 145 Bd Magenta / 75010 PARIS FRANCE

I.C.S : FR 15 ZZZ50 3558

Type de paiement : *Paiement récurrent / répétitif *Paiement ponctuel *Prélèvement annuel 60 €

Signé à* _____ **Date*** _____ **Signature(s)** _____

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.